

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire répond-elle aux enjeux des territoires ruraux ?

Atelier 1 : Préserver et créer l'activité économique et l'emploi

Participaient à l'atelier :

Aurélié BRAILLON, Chargée de mission appui à la construction d'activités, Plateforme Régionale de Développement Rural Rhône-Alpes

Guilhem CHERON, fondateur et directeur de « La Ruche qui dit Oui ! », réseau innovant de distribution en circuits courts de produits agricoles locaux

Joël GIRAUD, député-maire de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), vice-président de la région Provence Alpes Côte d'Azur et membre du comité directeur de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

Ludovic MANCEAU, directeur d'Erdre-et-Loire Initiative (Loire Atlantique), association d'insertion lancée dans une filière d'écoconstruction créatrice d'emploi

Patrick MARTI, parrain pour la Fondation RTE

Atelier animé par Romain SLITINE d'Odyssem

Romain SLITINE

Bonjour à tous. Puisque nous sommes en plus petit comité que ce matin, nous procéderons à des échanges avec la salle au-delà des interventions de nos quatre intervenants. En effet, l'objectif d'un atelier est de créer des liens entre les personnes et d'aider les participants à concrétiser leurs projets. En préambule, je souhaite demander à une ou deux personnes pourquoi elles ont choisi cet atelier et ce qu'elles en attendent.

Fabienne REY (?)

Je suis salariée de l'association France Active Drôme Ardèche. France Active est un réseau associatif de financement solidaire qui a vocation à soutenir les initiatives économiques créatrices d'emploi. J'attends de cet atelier qu'il me permette de connaître de nouvelles initiatives et de nouveaux accompagnateurs de projets.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Romain SLITINE

Merci. Un membre de la communauté RTE peut-il présenter les raisons de sa présence dans cet atelier ?

Jean-Paul LAROCHE

Je fais partie du Comité RTE de sélection des projets. Je suis en attente d'éléments pour savoir comment une activité économique peut être créatrice de valeurs dans le champ de la solidarité et du social.

Gilles CROS

Je travaille à RTE. Je me demande comment préserver ou créer de l'emploi dans le domaine de l'économie sociale.

Romain SLITINE

Merci beaucoup pour votre présence. L'objet de cet atelier est de présenter des actions concrètes. L'emploi constitue la clé du développement des territoires et tout le monde recherche des solutions pour créer de l'emploi. Cela peut passer par la mise en place de zones d'activités visant à attirer des supermarchés ou par d'autres solutions telles que celles proposées par l'économie sociale et solidaire. C'est donc pour présenter l'économie de demain que nous avons réuni quatre intervenants issus de divers territoires, que je remercie de leur présence.

Aurélié Braillon est chargée de mission au sein de la Plateforme Régionale de Développement Rural de Rhône-Alpes, qui constitue un dispositif de génération d'activité dans les territoires ruraux. Son dispositif est original en tant que tel et peut inspirer de nombreuses personnes présentes dans la salle.

Joël Giraud est député-maire de l'Argentière-la-Bessée, vice-président de la région Provence Alpes Côte d'Azur et membre du comité directeur de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM).

Guilhem Chéron est fondateur d'une initiative dont vous avez dû entendre parler sachant qu'elle est très médiatisée : « La Ruche qui dit Oui ! ». Il nous présentera le fonctionnement de ce réseau.

Enfin, Ludovic Manceau est directeur d'Erdre-et-Loire Initiative, une association d'insertion lancée dans une filière d'écoconstruction créatrice d'emploi. Il recherche de nouvelles solutions pour offrir des emplois pérennes au sein d'une filière d'écoconstruction.

Nous sommes donc en présence d'entrepreneurs, d'élus engagés et de personnes qui soutiennent les nouvelles initiatives sur les territoires.

Joël Giraud, quelle est votre vision d' élu concernant les problématiques des territoires ruraux ?

Joël GIRAUD

La problématique est claire : la plupart des territoires ruraux ne sont pas organisés. Or il est difficile de trouver des réponses financières ou d'ingénierie dans un territoire qui présente ce manque d'organisation. Par conséquent, je mène depuis longtemps un combat qui vise à organiser

les territoires alpins en tant que membre du Comité de massif des Alpes françaises et au titre de ma participation à la stratégie macro-régionale pour les Alpes à l'échelon européen. Par ailleurs, je préside la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne.

Nous travaillons donc au développement de la notion d'espace valléen, en lien avec la région Rhône-Alpes pour ce qui est du massif des Alpes. Les espaces valléens présentent une cohérence économique et historique, ce qui permet de décliner les programmes à l'échelon d'un territoire pertinent. L'activité économique de ces espaces est souvent liée au tourisme, à l'image du département des Hautes-Alpes qui dépend à 80 % de ce secteur. Cette situation de quasi mono-industrie présente des fragilités. Avec la mise en place des espaces valléens et des programmes financiers qui y sont adossés, nous avons réussi à développer l'ingénierie dont manquaient ces territoires. Auparavant, ils s'organisaient comme ils le pouvaient en s'appuyant uniquement sur leurs ressources internes. Nous nous sommes donc fixé pour objectif de financer leur ingénierie à 80 % par des programmes européens de façon à permettre l'installation de porteurs de projets du territoire ou d'ailleurs et à recréer du lien autour de ces initiatives.

Nous avons ainsi mis en place différents programmes dans des lieux qui n'avaient pas d'avenir. Nous avons par exemple assuré la reconversion d'une maison de soins pour jeunes diabétiques qui se trouvait en déshérence. Nous avons également relancé une filière bois dans un secteur forestier qui ne possédait pas l'ingénierie nécessaire pour mettre en place une école du bois. Enfin, nous avons créé un projet de culture scientifique sur l'évolution des Alpes au fil des siècles à partir de l'Observatoire de Châteaurenard, grâce au matériel mis à disposition par l'Observatoire de Paris et en nous appuyant sur des associations locales, dans un territoire où l'économie sociale et solidaire est très implantée. En effet, l'économie sociale et solidaire couvrant des activités non délocalisables, elle a plutôt tendance à s'implanter dans des endroits où il n'était pas possible de créer de grandes entreprises. Le département des Hautes-Alpes est celui qui présente le plus fort taux de la population relevant uniquement de l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire se trouve donc au cœur de tous les projets et les services publics eux-mêmes sont gérés par des associations.

C'est ainsi que nous créons des emplois et mettons en place les conditions nécessaires au maintien d'une activité économique dans des territoires qui risqueraient de sombrer dans l'oubli, notamment les moins touristiques, et d'être abandonnés par les services publics.

Romain SLITINE

Aurélié Braillon, la Plateforme Régionale de Développement Rural constitue un outil original pour développer les territoires ruraux et créer ou maintenir de l'emploi. Pouvez-vous nous présenter la démarche originale que vous menez pour créer de l'emploi à partir des ressources du territoire ?

Aurélié BRAILLON

La Plateforme Régionale de Développement Rural a été créée par l'Etat et la région Rhône-Alpes. Elle constitue un collectif d'intervenants au service des acteurs du développement rural. Nous intervenons prioritairement en faveur de la professionnalisation des agents de développement qui travaillent au sein des collectivités, d'interpôles, d'associations ou de chambre consulaires et en faveur de l'émergence de nouvelles activités. Notre démarche résulte donc d'une volonté de l'Etat et de la Région et se décline de deux manières différentes.

La première a été initiée à partir de 1995 avec la mise en place des sites de proximité pour l'emploi et la création d'activité en Rhône-Alpes, implantés dans six territoires ruraux plutôt isolés. Les sites de proximité constituent des lieux de ressources pour la création d'emploi et d'activité et ont développé une démarche de construction d'activité. Deuxièmement, nous avons lancé depuis 2007 une mission d'essaimage pour étendre cette démarche aux autres territoires ruraux de Rhône-Alpes en apportant un appui aux agents de développement, en impulsant les projets et en favorisant les partages d'expérience.

Romain SLITINE

L'originalité de la Plateforme consiste à partir du potentiel des territoires. Pouvez-vous nous expliquer cette démarche proactive ?

Aurélié BRAILLON

Notre démarche se décline autour de quatre idées fortes. La première consiste à lutter contre l'attentisme et à mettre en place une stratégie extrêmement volontariste de développement rural. Nous n'attendons pas que des porteurs de projets viennent sur les territoires, nous réfléchissons aux leviers de création et de développement d'activité. Depuis 1995, nous avons montré que tous les territoires ruraux possèdent des potentiels d'activité, des savoirs-faire, des ressources et des besoins qu'il est possible d'exploiter pour créer de l'activité.

Par exemple, je travaille depuis quelques mois avec les acteurs du Haut-Bugey, un territoire très industriel confronté à des difficultés d'emploi, en développant une réflexion autour du patrimoine que constitue la sauce Nantua, encore aujourd'hui fabriquée par des artisans. Le projet consiste à exploiter le potentiel de la sauce Nantua en créant un élevage d'écrevisse autour duquel pourront se développer des activités pédagogiques et touristiques et d'autres activités artisanales. Il est donc possible d'imaginer différentes activités autour d'un patrimoine et d'un savoir-faire.

Nous développons également des projets à partir de locaux vacants. A Herbeys par exemple, dans le Sud Grenoblois, le conseil municipal a fait appel à nous pour créer des activités dans les locaux laissés vacants dans le centre-bourg suite au déménagement de la mairie. Nous avons donc mobilisé l'ensemble des habitants pour réfléchir aux activités existantes et aux besoins. A l'issue de cette réflexion, la ville met en place un magasin de producteurs comportant une épicerie de dépannage.

Notre démarche consiste donc à exercer une veille sur tout élément autour duquel il est possible de créer de l'activité et à mobiliser les acteurs pour réfléchir avec eux aux solutions possibles. A Herbeys par exemple, l'agent de développement ne s'est pas contenté de mener une réflexion avec les élus mais a mobilisé un certain nombre d'acteurs pour formuler un projet.

Nous mobilisons en effet différents acteurs autour du potentiel identifié dans un objectif opérationnel et non institutionnel. Les acteurs sont des personnes intéressées par le potentiel que nous cherchons à exploiter. Par conséquent, nous veillons toujours à la diversité des parties prenantes. La diversité des regards constitue l'intérêt du projet de création d'activités autour de la sauce Nantua par exemple. Ce projet réunit des chefs d'entreprise, des élus, des professionnels du tourisme et des habitants. Nous réunissons toujours divers acteurs pour envisager ensemble le devenir du territoire.

Je souhaitais également aborder une notion qui me semble importante pour le travail en territoire rural. Notre démarche consiste à travailler sur un potentiel pour construire une offre et à rechercher des candidats susceptibles d'être intéressés par cette offre. La réflexion sur l'offre ne se limite pas aux conditions économiques. Nous veillons également aux possibilités de logement du territoire et aux services existants pour faciliter l'installation du porteur de projet. Il est important de mener une réflexion globale pour éviter les échecs liés aux conditions d'accueil.

Romain SLITINE

Ludovic Manceau, quels constats vous ont-ils incité à vous lancer dans la filière originale de l'écoconstruction ?

Ludovic MANCEAU

La structure d'insertion Erdre-et-Loire Initiative couvre un territoire de 29 communes très rurales, dont les habitants sont confrontés à des problématiques de mobilité, de montée en compétences et d'emploi. Nous proposons différentes activités auprès de plus de 150 personnes chaque mois dans les domaines du textile, de l'environnement, de la viticulture, du bâtiment et de la mobilité. Il y a trois ans, nous nous sommes demandé si les activités du bâtiment étaient encore adaptées pour permettre aux salariés que nous accompagnions de retrouver un emploi.

Nous nous sommes ainsi rapprochés de divers artisans pour développer la filière de l'écoconstruction et avons proposé à la Fondation RTE un projet basé sur deux axes. Le premier consiste à participer à la création de logements sociaux en rénovation ou en construction neuve avec les artisans. Le deuxième réside dans la mise en place d'une chaîne de production pour la fabrication des bardages et des parquets, qui allait nous permettre de développer notre offre d'insertion en formant des logisticiens, des caristes et des préparateurs de commande. En effet, nous avons constaté un écart important entre les profils recherchés par les entreprises du territoire et les compétences des personnes que nous formions.

Romain SLITINE

Est-ce principalement ce constat qui a amené Erdre-et-Loire Initiative à se positionner sur l'écoconstruction ?

Ludovic MANCEAU

Nous avons besoin de procéder à un changement de posture pour mieux répondre aux besoins des entreprises. En travaillant avec nous sur les chantiers, les artisans repèrent nos salariés et les embauchent quand ils ont des postes à pourvoir. C'est ainsi que nous avons créé une agence de développement pour la promotion de l'écoconstruction, qui regroupe des centres de formation, des entreprises artisanales et des structures d'insertion sur l'ensemble des Pays de la Loire. Notre objectif est d'obtenir des chantiers municipaux en intervenant en amont auprès des communes.

Romain SLITINE

Quels sont les résultats de cette expérience ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Ludovic MANCEAU

A l'origine du projet, notre structure comportait sept postes, très fragilisés, dans le secteur du bâtiment. Après un an de réalisations opérationnelles, nous avons embauché deux encadrants techniques en CDI et accru de huit le nombre de postes en parcours de formation. Nous avons également développé des ateliers de métallerie grâce au réseau des entreprises pour leur permettre de maintenir leur production. Grâce au changement de posture que nous avons opéré, les collectivités et les entreprises ne s'adressent plus à nous uniquement pour notre mission sociale mais également pour les compétences que nous pouvons leur apporter. Leur regard sur les salariés que nous accompagnons a également profondément évolué car ils sont désormais perçus comme des porteurs de compétences et non comme des personnes en insertion. L'autocritique à laquelle nous nous sommes soumis nous a ainsi permis de renforcer notre rôle d'acteur économique.

Romain SLITINE

De nombreux acteurs de l'insertion réfléchissent aux moyens de modifier le regard de la société sur le modèle de l'insertion et de créer une dynamique en répondant aux besoins des entreprises pour pérenniser l'emploi au sein des territoires. Votre démarche est donc très intéressante. Elle montre que l'économie sociale et solidaire constitue une économie au service du social.

Guilhem Chéron, la mission de « La Ruche qui dit Oui ! » consiste à mettre à disposition de tous des produits agricoles en circuit court. Après trois ans d'existence, « La Ruche qui dit Oui ! » compte 330 ruches ouvertes et 100 autres en construction. Par ailleurs, ce réseau bénéficie d'une bonne couverture médiatique. Pourquoi vous êtes-vous lancés dans ce projet ?

Guilhem CHERON

Les circuits courts ont toujours constitué une dynamique économique forte en agriculture et sont perçus depuis vingt ans comme un bon levier pour aider les agriculteurs à sortir de crise en leur donnant la possibilité de vendre directement leurs produits aux consommateurs finaux. De nombreuses initiatives ont été développées en France dans ce domaine. « La Ruche qui dit Oui ! » vise d'une part à promouvoir le monde du circuit court et à l'ouvrir au plus grand nombre en s'appuyant sur internet et d'autre part à créer des outils performants à destination du monde agricole. Elle résulte donc de la rencontre entre les nouvelles technologies, l'économie sociale et solidaire et l'agriculture. En effet, « La Ruche qui dit Oui ! » possède l'agrément ESS et l'agrément d'entreprise innovante.

Notre dispositif s'appuie également sur le modèle entrepreneurial puisque chaque personne qui ouvre une ruche est un entrepreneur qui perçoit 10 % des ventes réalisées par sa ruche, une ruche constituant un point de rencontre entre les producteurs et les consommateurs. Néanmoins, certaines ruches relèvent du statut d'association. « La Ruche qui dit Oui ! » forme donc également un lieu de rencontre entre l'entreprenariat et le monde associatif. Par conséquent, ce modèle s'avère très intéressant en termes de relations humaines, de créativité, d'innovation et d'ouverture d'esprit. Il s'appuie sur des relais de diverses origines dont des financeurs des nouvelles technologies ou ceux des entreprises à vocation sociale et solidaire tels que France Active.

Romain SLITINE

Comment intervenez-vous auprès des personnes qui souhaitent ouvrir une ruche ?

Guilhem CHERON

Le réseau « La Ruche qui dit Oui ! » s'adresse à quatre catégories de personnes. Elle propose des services aux producteurs pour leur permettre de devenir rapidement et le plus simplement possible un bon commerçant de ses propres produits. Aux membres des ruches, nous apportons un marché de producteurs où ils trouveront des produits locaux en sachant que 85 % du prix qu'ils paient revient au producteur. Nous offrons par ailleurs un outil qui permet à chacun de devenir un entrepreneur du circuit court.

L'Entreprise « La Ruche qui dit Oui ! » emploie aujourd'hui 30 salariés dont une moitié travaille sur l'outil informatique tandis que l'autre apporte un accompagnement humain au réseau sachant que nous recevons cinq demandes d'ouverture de ruche par jour. Notre première mission est de trier les candidatures. En effet, nous ne répondons favorablement qu'à 20 % des demandes car nous voulons être certains que les personnes ne se lancent pas dans un projet qui n'aboutira pas. Depuis trois ans, nous disposons d'une forte capacité d'analyse permettant de comprendre le potentiel d'un projet en fonction du territoire dans lequel il s'insère. Nous nous basons sur notre historique d'activité pour évaluer le potentiel de réussite d'un projet à partir des interactions entre la nouvelle ruche et le réseau existant. Nous tenons également compte de la motivation des candidats.

Une fois la ruche ouverte, nous accompagnons le porteur de projet pour qu'elle fonctionne le mieux possible. Au-delà des 30 emplois de « La Ruche qui dit Oui ! », un questionnaire que nous avons mené auprès des agriculteurs du réseau montre qu'ils ont créé 150 emplois durables en termes d'équivalent temps plein. La dynamique instaurée par « La Ruche qui dit Oui ! » constitue donc un réel soutien pour le monde agricole.

Romain SLITINE

Joël Giraud, vous opérez un rapprochement très intéressant entre l'enclavement des territoires ruraux, l'auto-développement et l'économie sociale et solidaire. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Joël GIRAUD

La partie Nord des Hautes-Alpes, dont je suis député, n'a jamais été intégrée à la Provence. Elle a fait partie de l'empire romain germanique avant d'être rattachée au Dauphiné. Elle a adopté le système suisse des landsgemeinde, qui a permis aux habitants de voter à partir de 1343 pour élire directement leur consul. Ce système a généré une solidarité de vallée amenant chaque vallée à travailler elle-même sur le devenir de son territoire. Cette région, en permanence sous la neige, n'est desservie que par l'aéroport de Turin et le TGV italien. Les habitants du Nord des Hautes-Alpes ne peuvent donc compter que sur eux-mêmes. Par conséquent, l'auto-développement constitue un objet important du fonds national d'aménagement du territoire créé pour la montagne, nommé « Auto-développement en montagne ». Il s'agit de crédits de fonctionnement et non de crédits d'investissement ce qui prouve que depuis la loi Montagne de 1985, nous avons mis en œuvre des moyens de fonctionnement et d'ingénierie pour animer ces territoires.

Nous avons convaincu le Premier Ministre que certaines problématiques des bourses en milieu rural sont liées à un manque d'ingénierie et de services publics. En effet, il est nécessaire de pérenniser les fonds pour que la démarche des maisons de services publics fasse sens.

Les habitants de ces territoires, qu'ils en soient originaires ou qu'ils aient décidé de s'y installer, sont obligés de créer eux-mêmes leur propre activité soit en tant qu'auto-entrepreneur, soit dans le cadre d'un projet collectif relevant généralement de l'économie sociale et solidaire tel que les Jouets du Queyras. De même, nous cherchons à recréer des activités industrielles à partir de savoirs-faire locaux, sous la forme de sociétés coopératives et participatives.

Il existe des dispositifs régionaux ou autres pour créer une activité sous forme de SCOP. En revanche, les salariés qui souhaitent reprendre leur propre entreprise, y compris lorsqu'elle est liquidée, rencontrent d'importantes difficultés si le tribunal du commerce chargé de l'affaire n'est pas coutumier de l'économie sociale et solidaire. Le système actuel comporte donc des limites. C'est pourquoi nous comptons sur la nouvelle loi sur l'ESS pour apporter des réponses à ces problématiques. En effet, elle ne s'adresse pas au noyau historique de l'économie sociale et solidaire mais va beaucoup plus loin en termes d'utilité sociale puisqu'elle doit permettre au citoyen de recréer son emploi au travers d'une SCOP.

Il apparaît donc que dans des territoires très enclavés, l'auto-développement génère obligatoirement des formes d'activité coopératives ou mutualisées, relevant de l'économie sociale et solidaire.

Romain SLITINE

Vos collègues parlementaires sont-ils sensibles à la thématique de l'économie sociale et solidaire comme réponse aux besoins des territoires ?

Joël GIRAUD

Ils y sont sensibles. J'organise désormais la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne dans les territoires pour y faire venir les fonctionnaires parisiens et leur montrer qu'un village isolé de quelques centaines d'habitants peut réaliser des projets d'auto-développement intelligents et créer de l'emploi. Par ailleurs, le très fort taux de participation à nos réunions témoigne du réel intérêt des élus et des membres des cabinets ministériels pour ce sujet. En tout état de cause, l'emploi est détruit beaucoup moins rapidement dans les territoires enclavés que dans les grandes agglomérations.

Lorsque je travaillais pour l'Union Européenne en tant que fonctionnaire de l'Etat, je constatais avec effarement qu'Alcatel supprimait des dizaines de milliers d'emplois tout en percevant d'importantes aides alors qu'un équipementier des télécoms qui s'installe en Ardèche après avoir étudié aux Etats-Unis et crée cent emplois aura à cœur de les préserver.

Romain SLITINE

Aurélié Braillon, comment la Plateforme Régionale de Développement Rural contribue-t-elle aux actions des élus et des acteurs économiques qui s'intéressent à l'économie sociale et solidaire ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Aurélié BRAILLON

De plus en plus de territoires importants s'intéressent à l'action économique et se sentent de plus en plus légitimes pour le faire. De même, un nombre croissant de décideurs souhaite enclencher d'autres types d'actions économiques en considérant que tout ne vient pas de l'extérieur et qu'il convient de porter un regard nouveau sur le territoire et sur ses ressources et ses potentiels.

Nous accompagnons les élus et les agents dans le repérage de ces potentiels, qui résident parfois dans le tissu existant de l'économie sociale et solidaire et sur lequel il est possible de s'appuyer pour développer de nouvelles activités. Il est important de prendre le temps d'animer et de mobiliser les acteurs existants et de travailler avec eux pour développer des activités.

Par exemple, la plateforme des entrepreneurs solidaires du Sud-Grésivaudan a enclenché un travail visant à développer les potentiels des structures de l'ESS et à se rapprocher des industriels du territoire pour identifier les besoins non satisfaits et réfléchir aux collaborations possibles.

La première démarche consiste donc à créer des activités à partir des dynamiques existantes. Par ailleurs, les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire constituent une réponse évidente à des besoins nouveaux et non satisfaits liés par exemple au vieillissement de la population, à l'engouement pour les produits locaux ou à la reprise d'une friche agricole ou industrielle.

Romain SLITINE

Guilhem Chéron, quelles sont les perspectives concrètes de développement de « La Ruche qui dit Oui ! » notamment en termes de création d'emploi et d'activité dans les territoires ?

Guilhem CHERON

La mission qui nous anime quotidiennement consiste à soutenir le modèle selon lequel il est possible de nourrir la population avec une agriculture artisanale. Nous avons rencontré des directeurs d'entreprises d'importation de produits biologiques dans toute l'Europe qui ont étudié tous les modèles agricoles possibles et qui en arrivent à la conclusion que le plus intéressant est celui de l'agriculture artisanale. En outre, le modèle de l'agriculture artisanal est créateur d'emplois et d'une posture de travail distancielle qui procure du bien-être et de la connaissance.

Par conséquent, les perspectives de « La Ruche qui dit Oui ! » sont de devenir un outil favorisant le développement de ce modèle parmi de nombreuses autres initiatives. Il existe néanmoins des freins liés au coût du foncier ou à l'appétence même pour le métier d'agriculteur. C'est pourquoi nous réfléchissons à la création d'un service civique autour de l'agriculture artisanale. Sans ces freins, la demande des consommateurs permettrait de procéder très rapidement à un changement radical de modèle de consommation et de production.

A la création des ruches, certains pensaient que notre système s'adressait aux « bobos » des centres villes. Or nous avons ouvert des ruches dans tous les milieux, notamment les milieux ruraux où elles sont extrêmement actives et où elles constituent pour certaines personnes âgées le seul lieu de rencontre avec d'autres personnes. Les ruches jouent donc également un rôle social d'échange humain. S'il était possible de suivre la volonté de la population en termes de modèle de production et de consommation, la transition pourrait s'opérer très rapidement. La problématique porte donc sur la politique agricole, l'éducation et le foncier. Par conséquent, notre mouvement est porté par

une dynamique sociale exceptionnelle mais nos perspectives de développement dépendent de freins importants.

Romain SLITINE

Quel est l'état du dialogue avec les partenaires publics ?

Guilhem CHERON

Notre entreprise n'est pas encore suffisamment grande pour développer des actions de lobbying. Néanmoins, de nombreux autres acteurs travaillent à la promotion du modèle de l'agriculture artisanale. En revanche, nous sommes confrontés à des freins très puissants et la transition ne sera peut-être pas possible sans le fracassement des modèles existants. Le Ministère de l'Agriculture lui-même émet parfois des propositions en faveur de l'agriculture rurale qui sont refusées par le Gouvernement. L'endettement des agriculteurs et les dispositifs législatifs rendent le modèle agricole en vigueur difficilement évolutif.

Chaque jour, 1 000 personnes dont 30 producteurs s'inscrivent sur la plateforme « La Ruche qui dit Oui ! ». Il existe donc une réelle volonté de la population d'adopter de nouvelles pratiques.

Romain SLITINE

Ludovic Manceau, Erdre-et-Loire Initiative a la volonté d'élargir son impact pour créer des emplois pérennes et une dynamique économique de territoire. Quelles sont vos ambitions pour les prochaines années ?

Ludovic MANCEAU

Nous constatons la naissance d'une dynamique nouvelle depuis que nous avons changé de posture. Quand nous nous adressons à une collectivité, nous ne passons plus par son service d'insertion mais par son service de développement économique. Par ailleurs, les entreprises font appel à nous en tant que sous-traitant. La démarche entrepreneuriale que nous avons mise en place, portée par la réglementation thermique, nous permet de créer des emplois durables. Nous sommes néanmoins confrontés aux limites d'une démarche associative et réfléchissons au moyen de pérenniser les emplois que nous avons créés. J'attends donc de la Fondation RTE qu'elle nous accompagne dans ce changement d'échelle pour développer l'activité dans les territoires.

Romain SLITINE

Vous vous êtes rapprochés de Christophe Chevalier du groupe Archer pour vous inspirer de sa démarche.

Ludovic MANCEAU

Nous avons été invités à participer au groupe national sur le renouveau productif, qui regroupe sept ou huit organismes en France, pour structurer notre réflexion dans une démarche de territoire. Nous ne nous inscrivons pas dans une démarche militante mais avons pour objectif de contribuer à l'intérêt général et à celui d'un territoire.

Romain SLITINE

Nous allons maintenant donner la parole à la salle.

Odile LANCIERS

Je suis responsable de communication à RTE et marraine d'une association. Qu'entendez-vous par « le fracassement » des modèles agricoles existants ?

Guilhem CHERON

Nous avons oublié que nous n'avons pas toujours eu de quoi manger tous les jours et que cette situation existe encore dans d'autres pays. Or les modèles agricoles qui ont été mis en place entraînent une centralisation de la production alimentaire. Nous dépendons d'un système d'approvisionnement qui est lui-même dépendant de chaînes logistiques et financières dont certaines sont extrêmement fragiles. En parlant de « fracassement », je veux dire que la faillite d'une grande entreprise de distribution conduirait les personnes qui dépendent d'elles à manquer de nourriture. Les réseaux de production et de distribution alimentaires sont très fragiles parce qu'ils sont très centralisés et très éloignés des consommateurs. Par conséquent, la relocalisation de l'alimentation constitue également un moyen de la sécuriser, en réduisant autant que possible la distance entre le producteur et le consommateur. Un système qui repose sur des grandes chaînes d'approvisionnement peut s'écrouler très rapidement.

Un participant

Tous ces exemples montrent que les choses évoluent. J'ai néanmoins le sentiment que nous nous trouvons face à des chocs à venir qui seront très violents. Je travaille en tant qu'entrepreneur social depuis 18 ans et mon entreprise a employé jusqu'à 50 salariés. Nous sommes 20 actuellement. Or aucun chargé de mission ni aucun élu n'est jamais venu à ma rencontre pour voir quelles étaient nos activités et comment nous aider. Il me paraît donc indispensable de développer la formation des Français à la coopération.

Philippe FOURNIER, Association La Gerbe

Des résidents de notre association ont créé les repas des voisins, auxquels les habitants du village sont invités. Nous disposons par ailleurs d'un appartement de tourisme solidaire. Nous avons donc perçu l'intérêt de multiplier ces initiatives et nous souhaitons désormais créer des maisons à partage intergénérationnelles pour organiser la mixité sociale, en y associant une activité économique.

Comment doit-on s'y prendre pour démarrer un tel projet sachant qu'au-delà du modèle associatif, il est possible de créer des SCOP ou une entreprise d'insertion ? A qui pouvons-nous nous adresser pour choisir la formule la mieux adaptée à notre lieu ?

Marion GEORGES, Association de chantiers d'insertion par le maraîchage bio

Je suis membre d'une ruche à titre personnel et fournisseur à titre professionnel. Que répondez-vous à certaines critiques sur « La Ruche qui dit Oui ! » selon lesquelles les tarifs seraient élevés et excluraient une frange de la population, ce qui irait à l'encontre d'une démarche d'alimentation de qualité pour tous ?

Par ailleurs, mon association souhaite créer un atelier de transformation de fruits et légumes sous forme d'entreprise d'insertion. Ce projet vise notamment à sécuriser les parcours d'insertion car nous avons remarqué que certaines personnes, à l'issue de leur parcours dans notre chantier d'insertion par le maraîchage, demeurent sans emploi parce que leur projet professionnel n'est pas défini ou n'a pas abouti. Nous pourrions donc ainsi prolonger leur accompagnement au travers d'une seconde structure d'insertion qui leur permettra d'apprendre d'autres métiers de support liés à la préparation de commandes, à la vente et à la transformation alimentaire. Cette structure nous permettra par ailleurs d'offrir aux agriculteurs du territoire un moyen de diversifier leur activité et leurs débouchés commerciaux. Nous avons constaté un besoin de conserverie artisanale en Ile-de-France puisqu'il n'en existe qu'une sur toute la région et qu'elle est saturée et trop éloignée de certains producteurs qui souhaiteraient travailler avec elle.

Guilhem CHERON

Les prix des produits vendus au travers des ruches sont fixés par les producteurs. La marge destinée à la rémunération du service représente 15 % du prix public. Pendant la phase de lancement des ruches, nous avons constaté sur les forums des communautés des commentaires de plus en plus nombreux sur les prix. Or il s'est avéré que plus ces commentaires étaient nombreux et plus les ruches fonctionnaient. Le problème est que les consommateurs ont perdu la notion du juste prix de l'alimentation parce qu'il a été distordu par les systèmes de distribution alimentaire qui utilisent les produits frais comme des produits d'appel. Nous devons donc faire preuve de pédagogie pour rétablir la notion de prix juste.

Par ailleurs, les producteurs discutent avec leurs clients au sein des ruches. Par conséquent, après trois ans d'existence, les questions sur les prix sont de moins en moins nombreuses. En outre, la crise de la viande de cheval a provoqué une prise de conscience sur la qualité des produits alimentaires à bas coût.

Enfin, il existe des ruches dans divers milieux sociaux car certaines ont été créées par des personnes qui avaient besoin d'un revenu complémentaire et qui en font bénéficier leur voisinage. Le prix des produits varie selon les moyens des membres de la ruche. Certaines proposent des produits à faible valeur ajoutée et à prix modéré. D'autres vendent leurs produits à un prix inférieur à ceux pratiqués par les magasins bio du territoire. En revanche, les prix peuvent paraître relativement élevés dans les ruches parisiennes en raison des contraintes liées à l'acheminement des produits.

Par conséquent, le système génère un prix très équilibré entre les efforts des producteurs et les moyens des consommateurs.

Romain SLITINE

Comment l'entrepreneur peut-il développer une activité d'ESS ? Je signale par ailleurs qu'un atelier sur les dispositifs d'accompagnement se tient cet après-midi.

Ludovic MANCEAU

Les dispositifs à mettre en œuvre dépendent des acteurs du projet et de leur objectif. Par ailleurs, il est important de procéder à un diagnostic pour étudier la faisabilité du projet et les statuts qui conviennent. Pour notre part, nous avons veillé à privilégier la proximité en nous adressant à des

partenaires locaux, qu'il s'agisse d'entreprises ou de structures d'insertion, en leur proposant du mécénat de compétences.

Aurélié BRAILLON

Il est important de repérer qui fait quoi sur le territoire sachant que tous les territoires sont organisés de manière différente. En Rhône-Alpes par exemple, les porteurs de projet peuvent s'adresser au réseau Créafil en identifiant la personne ressource qui pourra les orienter vers d'autres partenaires.

La région Rhône-Alpes possède 1 100 agents de développement en milieu rural. Un enjeu essentiel consiste à veiller à ce que les agents de développement conservent une mission de développement local, ce qui est de moins en moins le cas. En effet, il existe un risque qu'avec la réforme des collectivités et les fusions de collectivités de communes, les agents de développement perdent la proximité avec le terrain et la connaissance très fine des territoires et des acteurs. Une mesure du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural spécifique à la région Rhône-Alpes va être mise en place dans un objectif de détection de potentiel, au travers d'une ingénierie dédiée.

Romain SLITINE

Que peut-on répondre au participant qui regrette qu'aucun chargé de mission ni aucun élu ne soit venu à la rencontre de la structure qu'il anime, au-delà du fait qu'il est possible de changer d'élus ?

Joël GIRAUD

Il vous appartient effectivement d'intervenir dans le débat démocratique lors des élections. Je me trouvais la semaine dernière au forum de l'ESS des Hautes-Alpes, qui n'avait pas uniquement pour but de discuter des textes de loi mais également de présenter les actions existantes à l'ensemble des élus. Vous avez vocation à intervenir dans le débat démocratique pour permettre la mise en œuvre des solutions intelligentes que vous proposez au bénéfice de votre territoire.

Il est important que les chargés de mission territoriaux ne travaillent pas seuls. Il convient donc de les rapprocher des réseaux de personnes travaillant sur une même thématique. J'ai demandé que tous les chargés de mission intervenant sur des dispositifs liés à la montagne en Rhône-Alpes et en PACA soient regroupés au sein d'un même réseau de façon à organiser les échanges d'expérience. Il est également important de constituer des réseaux au sein des territoires. De ce point de vue, les « pays » présentaient un intérêt dans la mesure où ils regroupaient l'ingénierie voulue par les élus et celle voulue par les Conseils régionaux ou l'Etat.

La clé d'entrée doit être celle du territoire. Le comportement des élus, l'action des chargés de mission et l'action économique de terrain dépendent de la structure territoriale et de la façon dont elle est animée, ce qui suppose des moyens d'ingénierie.

Romain SLITINE

Merci d'avoir partagé vos convictions avec nous.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire